



COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Camus : pourquoi la CFDT-CULTURE ne siège pas aujourd'hui 17 octobre 2018

La CFDT-CULTURE ne souhaite pas siéger à ce CHSCT-AC de reconvoque du 17 octobre. Ce n'est pas notre habitude puisque, vous le savez, notre syndicat est très attaché au dialogue social.

Néanmoins, les conditions ne sont pas aujourd'hui réunies pour pouvoir aborder dans la sérénité et efficacement un sujet complexe qui engage les conditions de travail et d'exercice des missions des agents au quotidien pour de très longs mois.

Nous ne pouvons pas, nous, représentants des personnels, cautionner des méthodes de travail dans le cadre des instances que vous nous imposez.

Le manque de cohérence, l'absence de communication de documents clairs ne nous permettent pas aujourd'hui d'exercer notre rôle : défendre la qualité de vie au travail des agents.

Depuis le **début du dossier Camus (juillet 2015)**, nous vous rappelons que la méthode, la confiance et la transparence seront les clés pour que ce projet puisse être accepté par les agents.

Aujourd'hui nous en sommes loin. Vous travaillez en chambre, en petit comité, entre personnes autorisées à penser, et vous dispensez, selon votre bon vouloir -parfois- une information aux représentants du personnel. Ce n'est pas ainsi que nous pourrions avancer ensemble, ce n'est pas ainsi que vous ferez adhérer les agents à votre projet.

Vos méthodes révèlent aujourd'hui un total manque de cohérence de l'administration et la négation même d'un dialogue social de qualité.

Avant de partir, nous souhaitons vous exposer notre vision de ce que doit -devrait- être le dialogue sur le sujet Camus.

"Camus" est un sujet transversal qui dépasse largement les instances d'administration centrale. Il concerne aussi et au premier chef, les personnels des Archives nationales et ceux du Musée Picasso.

Au point où nous en sommes aujourd'hui du chantier et des discussions (**plus de 3 ans après le lancement du projet**), le niveau ministériel ne nous apparaît plus être le bon, car, en ce cas d'espèce, les discussions de proximité sont une des conditions indispensables à la préservation d'un environnement de travail correct pour les agents et à l'avancée du projet.

... / ...



CFDT-CULTURE
61, rue de Richelieu
75002 PARIS
+33 1 40 15 51 20

cfdt@culture.gouv.fr
www.cfdt-culture.org

C'est pourquoi il nous semble que les sujets "CAMUS" doivent être traités lors de réunions des comités (CT et CHSCT) concernés réunis conjointement comme les textes réglementaires le permettent.

Cela permettra de conserver la proximité raisonnable pour tous les agents : ceux concernés par les futurs déménagements et par les agents occupant actuellement le site des Archives nationales et du SIAF qui vont devoir vivre pendant de très longs mois avec des travaux, des circulations modifiées, et des déménagements temporaires.

Ces instances conjointes permettront de gagner du temps, de gagner dans la fluidité de l'information et dans sa fiabilité. Nous devons veiller, via ses instances conjointes, à préserver un environnement de travail correct pour les agents en évitant des pertes importantes de temps ou des allers et retours incessants entre les différentes instances.

Comme nous vous l'avons déjà indiqué, les textes réglementaires le permettent : **nous vous demandons donc de réunir -en instance mais aussi dans le cadre de réunions de travail - les représentants du musée Picasso, des Archives nationales Paris et de l'administration centrale.** Cela permettra d'avoir un même niveau d'information pour tous les acteurs concernés, de diffuser des documents identiques et d'échanger toutes et tous sur un même sujet, sans perte d'information.

Pour illustrer le bien fondé de cette méthode de travail, il convient de noter les avancées de la réunion de travail du 16 octobre avec la direction des Archives nationales Paris, l'OPPIC , réunion à laquelle la CFDT-CULTURE a tenu à participer. Il a été possible de trouver un accord afin maintenir la circulation des surfaces entre la partie nord (CARAN) et sud (Francs-Bourgeois) du quadrilatère pour éviter une coupure du site en deux ou trois parties, évitant ainsi le renvoi de toutes les circulations en sous sol.

C'est notre méthode. C'est notre conception d'un dialogue social constructif, qui a pour objectif l'intérêt général des agents.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte cette proposition.

La CFDT-CULTURE, le 17 octobre 2018



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**
VOTEZ CFDT

